

Genève, le 10 septembre 2013

Pourtour de la Rade : à quand des aménagements cyclables ?

Le pourtour de la Rade est la bête noire de tout usager régulier de la bicyclette. Pourtant situé en plein centre-ville, sur un itinéraire de transit majeur, il n'est que très partiellement équipé, donnant lieu à des situations périlleuses. Il dissuade également de nombreux usagers d'opter pour le vélo au quotidien. Bien que le peuple ait accepté en mai 2011 l'initiative 144 pour la mobilité douce et bien que la sécurisation de ce périmètre pour les vélos soit inscrite dans les plans directeurs de la Ville et de l'Etat, aucune amélioration n'a été apportée et rien ne semble se dessiner dans un avenir proche.

PRO VELO Genève souhaite aujourd'hui faire entendre sa voix pour demander instamment une amélioration des conditions de circulation pour les cyclistes sur cet axe, alors que le quai du Mont-Blanc est actuellement en travaux et qu'un autre chantier va s'ouvrir très prochainement sur le quai Gustave-Ador. Il s'agit de deux chantiers d'assainissement par la pose d'un revêtement phono-absorbant.

Quai du Mont-Blanc : A l'heure actuelle, en direction de Lausanne, les cyclistes bénéficient d'une bande cyclable entre le pont du Mont-Blanc et la rue du Léman, qui se poursuit par une piste cyclable sur les quais. En direction de Genève, il n'existe aucun aménagement, alors que la circulation motorisée est dense, notamment aux heures de pointe. Conséquence : les cyclistes sont en danger et bloqués au milieu des pots d'échappement des automobiles. Ils sont nombreux à emprunter la partie piétonne des quais, avec des difficultés de cohabitation avec les piétons. Pourtant, un projet dort dans les tiroirs de la Ville de Genève.

Pont du Mont-Blanc : Probablement le lieu le plus emblématique du manque de cyclophilie de Genève. Situé en plein cœur de la ville, les cyclistes y sont livrés à leur sort, alors que les véhicules motorisés se partagent 5 voies de circulation. Le projet de passerelle piétonne, permettant de consacrer les trottoirs à la mobilité cycliste, ne cesse d'être repoussé, alors que la motion la réclamant a été acceptée par le Conseil municipal de la Ville de Genève en septembre 2003, il y a tout juste dix ans. C'est maintenant la question de son financement qui est discutée, puisqu'elle implique le déplacement d'un débarcadère, une opération particulièrement onéreuse.

Pour PRO VELO Genève, l'aménagement d'équipements cyclables sur le pont du Mont-Blanc est une priorité. Elle symbolise le changement de paradigme accepté par le peuple en mai 2011 : les cyclistes ne doivent plus faire de détours, ils doivent bénéficier d'aménagements sécurisés sur les axes principaux.

Jardin anglais/quai Charles-Guisan : Dans la continuité du pont du Mont-Blanc, le quai Guisan est tout aussi dangereux pour les usagers de la petite reine, pour lesquels rien n'est prévu. Sans parler des nids de poule qui jonchent le bord de la chaussée, côté lac, alors que la circulation à vélo relève du parcours de combattant. Dans le jardin anglais, les cyclistes jouissent d'une certaine tolérance, mais n'ont aucun

aménagement propre. Conséquence : la cohabitation avec les piétons n'est pas toujours évidente et cet axe ne peut être utilisé pour le transit cycliste.

Quai Gustave-Ador : La Ville de Genève a souhaité profiter de la pose du revêtement phono-absorbant pour améliorer la situation des cyclistes qui circulent en direction d'Hermance et qui, à l'heure actuelle, ne bénéficient d'une bande cyclable qu'à partir de l'avenue de la Grenade. Elle a ainsi déposé, le 7 mai, une requête en autorisation de construire pour la création d'une piste cyclable bidirectionnelle le long des quais piétons.

Un projet pour lequel le TCS a transmis des observations négatives, puisqu'il implique la suppression d'une voie de circulation automobile entre l'avenue William-Favre et la rue du Lac, direction entrée de ville et ajoute un certain nombre de traversées piétonnes équipées de feux de circulation. Notons au passage qu'une voie de circulation supplémentaire est créée en direction d'Hermance, entre la rue du 31-Décembre et le parc La Grange. Au lieu de faire face à cette opposition, la Ville de Genève a décidé d'entamer le chantier pour la pose du revêtement phono-absorbant. Le TCS met donc des bâtons dans les roues d'un aménagement cyclable qui permet aux cyclistes d'accéder à son siège genevois en sécurité, alors qu'il ne manque pas une occasion de rappeler qu'il est, au départ, un club de cyclistes !

PRO VELO Genève regrette également le manque de volonté de la Ville de Genève qui, au lieu de faire face aux oppositions, a préféré renoncer au projet cyclable qui aurait pu voir le jour cette année encore. Ne pas profiter du chantier est une aberration : en effet, les marquages routiers devront ainsi être refaits, aux frais de la Ville. Une situation qui nous laisse craindre que les améliorations attendues sur ce tronçon ne soient repoussées aux calendes grecques.

Aujourd'hui, PRO VELO Genève demande aux autorités de la Ville et de l'Etat de faire de la sécurisation des pourtours de la Rade pour les vélos une priorité, et de donner ainsi suite à la volonté populaire exprimée lors de l'acceptation de l'initiative 144 pour la mobilité douce. Il s'agit d'une part de permettre aux usagers de la petite reine, toujours plus nombreux, de circuler en toute sécurité, mais également d'inciter de nouveaux adeptes. Le potentiel de développement de la mobilité cycliste est reconnu par les autorités, puisque le plan « Mobilités 2030 » prévoit un passage de 7 à 15% de l'utilisation du vélo dans le centre. Il s'agit aujourd'hui de créer les conditions qui rendront cette évolution possible.

Lisa Mazzone,
Coordinatrice PRO VELO Genève
Contact : 022 329 13 19 – 077 404 16 08